

MENTIONS RELATIVES AU SITE « MAAF ET VOUS ! »

Editeur

Le site « MAAF et vous ! » est un site Internet réservé aux Clients MAAF ayant accepté de faire partie de la communauté « MAAF et vous ! ».

Ce site est édité par MAAF Assurances SA - Entreprise régie par le Code des Assurances - Société Anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé- R.C.S. NIORT 542 073 580 - 6512 Z - N° de TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580 - Siège social 79180 Niort. Adresse : Chaban de Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - Tél. 05 49 34 35 36.

Directeur de la publication : Thierry DEREZ.

Propriété

Le site et son contenu font l'objet d'une protection légale au titre de la propriété littéraire et artistique et de la propriété industrielle. Il est interdit à tout internaute de copier ou reproduire tout ou partie du contenu du site, sauf pour son usage propre et sauf autorisation spécifique. Tout lien depuis un site Internet extérieur vers le présent site doit faire l'objet d'une autorisation préalable de MAAF Assurances SA.

Validité des informations

Les informations fournies sur ce site sont présentées à titre indicatif et général et ne sauraient être utilisées sans vérifications préalables par l'internaute. MAAF Assurances ne pourra être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes pouvant résulter de l'utilisation, la consultation et l'interprétation des informations fournies, ni de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication.

Réalisation - hébergement

Le site est réalisé en collaboration avec la société Platform One (France) (RCS 853618171) qui en assure également l'hébergement.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE « MAAF ET VOUS ! »

La communauté « MAAF et vous ! » est composée de clients MAAF qui se portent volontaires pour donner leur avis en toute indépendance sur différents thèmes en participant à des enquêtes réalisées par MAAF Assurances SA à des fins d'études statistiques.

En rejoignant la communauté de MAAF Assurances SA, le membre de la communauté reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes modalités.

Inscription à la communauté « MAAF et vous ! »

Seuls les clients MAAF âgés de plus de 18 ans et sollicités à cet effet par MAAF Assurances SA pourront, s'ils le décident, devenir membres de la communauté « MAAF et vous ! ».

Pour s'inscrire à la communauté et participer aux enquêtes, le client ainsi sollicité par mail devra remplir un formulaire d'inscription, choisir ses identifiants et se connecter au site « MAAF et vous ! » pour confirmer son inscription.

Dès lors que cette inscription aura été validée, le Client pourra participer aux discussions en ligne et aux forums organisés sur le présent site et répondre aux enquêtes pour lesquelles il sera sollicité par MAAF.

Droits et devoirs du Panéliste

Le Client MAAF devient membre à réception de sa confirmation par MAAF Assurances SA.

Le membre sera sollicité ponctuellement, par courriel, en fonction des thèmes abordés par MAAF Assurances SA. Il est libre de répondre ou non aux questionnaires proposés.

D'une manière générale, le membre de la communauté fera ses meilleurs efforts pour participer régulièrement et honnêtement aux enquêtes qui lui seront proposées dans le respect des présentes conditions.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Le membre de la communauté doit s'exprimer le plus naturellement possible en fonction de ses goûts, ses attentes et de son expérience.

La participation à la communauté reste personnelle. Le membre de la communauté s'engage donc à ne pas communiquer son identifiant et son mot de passe lui permettant l'accès au site « MAAF et vous ! ».

Le membre de la communauté s'engage à respecter les règles de bonnes mœurs dans ses réponses aux questions posées. Les messages à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, sexiste, révisionniste ou pornographique ne seront pas traités. S'il y a récurrence, MAAF Assurances SA n'aura d'autre choix que d'interdire l'accès au site pour le membre de la communauté concerné et de le désinscrire de la communauté.

Si le bon déroulement administratif et technique des enquêtes est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à MAAF Assurances SA, celle-ci se réserve le droit d'interrompre la ou les enquêtes en cours.

MAAF Assurances SA ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu ou indépendant de sa volonté, une ou plusieurs enquêtes devaient être annulées, reportées, ou modifiées.

Sortie de la communauté « MAAF et vous ! »

Le membre de la communauté peut librement sortir de la communauté à tout moment en cliquant sur un des liens de désabonnement présents sur le site et sur les e-mails qui lui seront adressés dans le cadre de la communauté.

Dans ce cas, MAAF Assurances SA confirmera au membre sa désinscription de la communauté et pourra le solliciter pour une dernière enquête relative à sa sortie de la communauté.

MAAF Assurances SA s'engage ensuite à ne plus solliciter le Client pour participer aux enquêtes qu'elle organise dans le cadre de la communauté « MAAF et vous ! ».